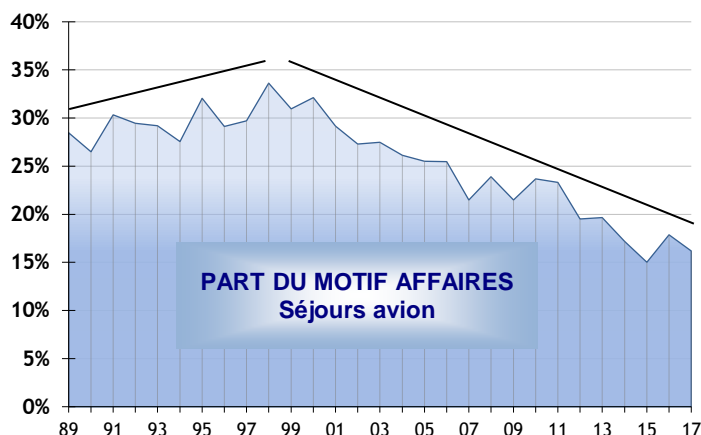


Le tourisme d'affaires au sens strict (segment "MICE") inclut les séjours liés à l'évènementiel professionnel, notamment les congrès, foires et salons, mais on inclut dans le motif de séjour "Affaires" tous les autres séjours à motif professionnel, liés à l'activité économique de la région, qui sont de fait majoritaires.

La Côte d'Azur, à l'origine connue comme lieu de vacances, s'est peu à peu équipée pour devenir l'un des grands pôles internationaux du tourisme d'affaires. Depuis 1950, date de la construction du Palais des Expositions de Nice, les villes n'ont cessé de développer leur offre. En 1978, Monaco a inauguré son auditorium, en 1982 le Palais des Congrès de Cannes a remplacé l'ancien Palais des Festivals, en 1984 Nice a inauguré son complexe Acropolis, complètement rénové en 2011. Monaco a ouvert en 2000 le Grimaldi Forum, et Antibes son nouveau palais en 2013. Les palais de Nice, Cannes et Monaco disposent d'auditoriums de plus de 1800 sièges On compte aussi plusieurs centaines de salles en hôtels ainsi que plus de 30 "lieux évènementiels".

Grâce à ses grands évènements annuels récurrents, notamment le MIPIM, le MIPTV, le MIPCOM, le MAPIC et le Tax Free, Cannes héberge près d'un visiteur congressiste sur deux (un sur 4 à Nice Métropole et un sur 5 à Monaco).



Pour la part du motif Affaires parmi les séjours effectués par avion sur la Côte d'Azur, on observe deux périodes sur les trois décennies écoulées : jusqu'en 1998, une croissance (plutôt "accidentée"). En 1991, cette part dépassait pour la 1^{ère} fois la barre des 30%, et 1998 a marqué une pointe absolue à 33,6% de l'ensemble des séjours avion. Entre 1998 et 2015, cette part de l'Affaire a baissé régulièrement au profit du "Loisir". Pour la 1^{ère} fois en 2012, moins de 20% des séjours avion avaient un motif "Affaires". En 2015, un nouveau record à la baisse est atteint avec une part de 15%, le plus bas niveau jamais enregistré. Mais 2016 a vu ce taux rebondir à 18%.

Globalement, tous modes de transports confondus, le total des séjours "affaires" dépasse 1,8 million de séjours annuels, dont 500 000 par avion (en incluant les aéroports de Nice-Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu).

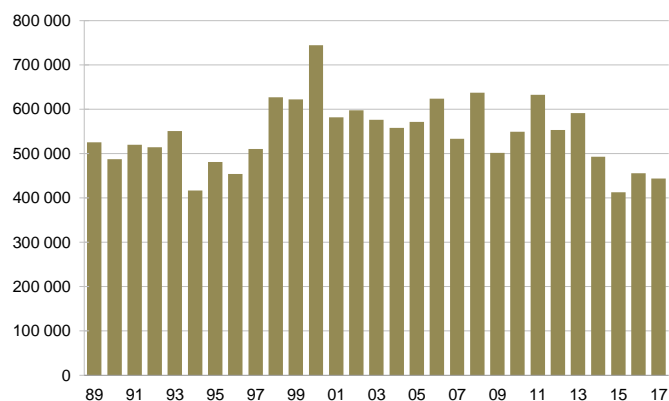
Le volume des séjours "Affaires" réalisés par avion jusqu'à Nice Côte d'Azur (hors aviation privée et Cannes) est resté relativement stable entre 2001 et 2013, sauf un creux marqué en 94-96 suivi d'une poussée exceptionnelle entre 98 et 2000 qui marque une pointe absolue (explosion de la "net économie").

Entre 2013 et 2015, on observe une nette dégradation du volume de séjours affaires par avion, en partie due au recul de la part de marché de l'avion mais également à l'adoption par les entreprises d'autres méthodes de travail impliquant moins de déplacements physiques. Le total de 2015 rejoint ainsi le bas niveau observé en 1994. 2016 marque une légère reprise.

Les séjours Affaires de 2014/16 se répartissent ainsi :

58% pour contacts, réunions ou rendez-vous professionnels, 20% pour congrès, séminaires, colloques, 9% pour salons, foires, expos, 4% pour études, stages, formation. 2% des visiteurs avion pour affaires indiquent "incentive" comme motif de séjour, et les "autres professionnels" représentent 7%.

TOTAL DES SEJOURS AVION POUR "AFFAIRES"

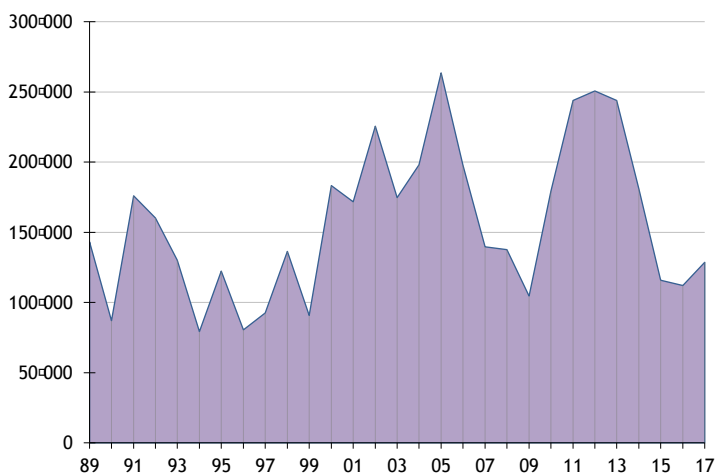


CONGRESSISTES PAR AVION

Sur un total d'environ 1,8 million de séjours affaires, tous transports confondus, on dénombre selon les années entre 300 et 600 000 séjours de congressistes (le segment MICE incluant séminaires, conventions, colloques, salons, foires, expos) non résidents des Alpes-Maritimes et séjournant plus de 24 heures. Les congressistes avion séjournant une seule journée sont peu nombreux.

Sur ce total de congressistes, environ 30 à 40% arrivent par avion jusqu'à Nice Côte d'Azur. Ce flux varie fortement d'une année sur l'autre, entre 80 000 (en 94 et 96) et 264 000, record absolu atteint en 2005. On note une très forte progression de 99 à 2005, puis un net repli jusqu'en 2009 (-24%). 2010 marque une forte reprise, mais une nouvelle chute intervient en 2014-16.

Les données par trimestre ci-dessous (valeurs indicatives) montrent que le flux des séjours congrès avion s'équilibre mieux sur l'année, même si le second trimestre reste la période privilégiée, soit 43% des séjours MICE 2016-17. La période Octobre à Mars réalise 47% des séjours annuels.



Trim.	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17
1	62 000	42 000	64 000	73 000	75 000	45 000	27 000	21 000	34 000	51 000	49 000	70 000	46 000	24 000	23 000	38 000
2	54 000	53 000	55 000	77 000	57 000	49 000	72 000	40 000	51 000	93 000	98 000	91 000	74 000	52 000	54 000	50 000
3	26 000	21 000	17 000	26 000	13 000	4 000	10 000	8 000	25 000	41 000	32 000	18 000	17 000	12 000	11 000	11 000
4	84 000	60 000	62 000	87 000	53 000	41 000	28 000	37 000	70 000	58 000	72 000	65 000	44 000	28 000	24 000	29 000
Année	225 000	175 000	198 000	264 000	198 000	140 000	137 000	105 000	179 000	244 000	251 000	244 000	181 000	116 000	112 000	129 000